



HAL
open science

Des ressources génétiques à la Pacha Mama.

Jean Foyer

► **To cite this version:**

Jean Foyer. Des ressources génétiques à la Pacha Mama.. Jardiner le monde: les nouveaux paysages de la biodiversité. Rencontre de Volubilis, Marseille: Editions Wild Project pp. 55-69, 2014. halshs-03125965

HAL Id: halshs-03125965

<https://shs.hal.science/halshs-03125965>

Submitted on 30 Jan 2021

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Jean FOYER, CNRS

Des ressources génétiques à la Pacha Mama. Dans *Jardiner le monde : les nouveaux paysages de la biodiversité. Rencontre de Volubilis*, 2014, Marseille : Editions Wild Project pp. 55-69

Titre : Des ressources génétiques à la Pacha Mama : la biodiversité dans tous ces états

Intro

Pour commencer, une remarque ethnobotanique, puisque je remplace, Marie Roué, spécialiste de cette discipline. Cette remarque relie mes travaux concernant le Mexique et le nom de l'association Volubilis, je ne sais pas si les gens le savent ici mais la volubilis, au Mexique est ce qu'on appelle « el mantel de la virgen » en espagnol ou le tlitlitzin en Nahuatl (la langue des anciens aztèques) ou encore « l'ololiuqui », c'est-à-dire une plante sacrée dont les graines sont utilisées pour ses pouvoirs magiques hallucinogènes notamment chez les Zapotecs et les Mazatecs de l'Etat de Oaxaca. C'est une plante hautement sacrée qui renvoie à une manière radicale de relation à la nature et à la biodiversité. Il y aurait beaucoup à dire sur ce thème mais ce que je veux présenter ici s'inscrit dans la continuité de ce qu'a dit Raphaël Larrère en présentant un certain décentrage par rapport à une perspective classique et naturaliste de la biodiversité.

L'approche présentée ici est clairement sociologique ou sociopolitique : elle s'intéresse en premier lieu aux idées et aux discours autour de la biodiversité comme une nouvelle façon de percevoir et d'évoquer la nature. Ce que je veux mettre en avant, c'est que derrière l'apparent consensus autour de la biodiversité et de la nécessité de la conserver, il existe des perceptions et pratiques très différentes qui peuvent être concurrentes, voire conflictuelles. Je vais aussi essayer de décentrer le propos d'un point de vue géographique par rapport à des perspectives régionales ou nationales puisque je me situe surtout au niveau international avec des exemples essentiellement tirés du continent américain, latino-américain et mexicain.

I. L'acte de naissance de la biodiversité : entre conservationnisme écologique et conservatisme social

La première partie de l'exposé traite de la « naissance » de la biodiversité comme une idée nouvelle, notamment à partir du colloque de Washington, en septembre 1986, qui a réuni une soixantaine de spécialistes mondiaux de l'environnement, essentiellement des scientifiques issus de la communauté de la biologie de la conservation, mais aussi des décideurs politiques et des membres de fondations privées. Ce colloque est absolument central du fait de l'audience qu'il a reçue en 1986 et du livre qui en a été tiré en 1988¹. Il est absolument central

¹ Wilson, Edward O. (coord.) *Biodiversity, National Forum on Biodiversity, Washington D.C. 1986*. Washington D.C : National Academy Press, 1988. 521p.

parce que le colloque s'appelait « biodiversity » et que c'était la première fois que le terme était utilisé de manière publique, notamment par Walter Rosen, organisateur principal du colloque à qui on attribue désormais la paternité du terme de biodiversité. Mais il est surtout central parce qu'il présente un nouveau discours sur la nature qui va avoir un impact considérable dans les années à venir au niveau scientifique, puis au niveau politico-institutionnel, puis au niveau social. On peut résumer l'argumentaire central présent dans le livre en articulant plusieurs propositions dont chacune d'elles est alors relativement nouvelle, mais dont l'originalité principale réside dans la manière de les articuler. Cet argumentaire fait échos à tout ce qu'on a entendu ce matin et on peut le résumer ainsi :

« La diversité est la propriété même du vivant. Or, cette diversité est gravement menacée au niveau global (thème de la sixième crise d'extinction). Les humains dépendent à bien des égards de la biodiversité qui a une grande valeur, en particulier économique. Il faut ainsi protéger et revaloriser la diversité biologique, en poursuivant son exploration scientifique et en cherchant des solutions techniques, économiques et politiques pour résoudre ce problème global ».

Il y a deux innovations majeures dans cet argumentaire qui va être largement repris. La première renvoie à la dimension globale de la crise qui frappe la biodiversité. La biodiversité et son extinction deviennent au même titre que la désertification ou le réchauffement climatique, un problème général dans la crise environnementale. La deuxième innovation, sur laquelle je reviendrai, concerne la valeur économique de la biodiversité.

A travers cet argumentaire, il ne s'agit pas seulement d'un constat objectif, même si évidemment cet argumentaire est fondé, mais clairement d'un projet politique. Derrière ce colloque et cet argumentaire, il y a l'objectif avoué de créer une alliance stratégique entre science, marché et gouvernement en faveur de la conservation de la biodiversité, notamment dans les zones tropicales. E.O. Wilson qui est le coordinateur du livre, le dit très clairement dès le prologue du livre. Il parle d'une alliance entre science, marché et gouvernement, en faveur de la conservation et de son financement, pour je le cite textuellement, « reconfigurer le mouvement international de conservation pour les décennies à venir ». Comme on l'a déjà entendu ce matin, on peut dire qu'il a parfaitement réussi son objectif.

Pour préciser ce projet politique je veux revenir ici sur les principales figures à l'origine de cet argumentaire en faveur de la conservation de la biodiversité et que l'on pourrait appeler « les bons pères de la biodiversité ». D'un point de vue scientifique, les membres de cette communauté sont des spécialistes des zones tropicales, essentiellement des botanistes et des entomologues. Ils appartiennent pour la plupart d'entre eux à la communauté naissante de la biologie de la conservation qui est alors en train de se constituer. Ces personnes sont toutes très reconnues au niveau international pour leurs travaux et pour leurs positions dans des sphères académiques très prestigieuses. Pour citer quelques-uns des plus grands noms et leur position académique respective: E.O. Wilson est professeur à Harvard, Paul Ehrlich à

Stanford et Peter Raven est président du Botanical Garden de Saint Louis Missouri. (Il y a d'autres personnes qui font partie de cette communauté à l'articulation entre sciences et institutions politiques mais je me centre ici sur ces trois personnes parmi les plus connues et les plus représentatives). Au-delà des dimensions scientifiques, un autre point commun entre ces personnes est qu'elles jouent toutes un rôle politique dans des institutions prestigieuses de pilotage de la recherche ou de conseils politiques aux Etats-Unis. Elles ont également toutes pris des positions sociopolitiques relativement controversées. Wilson, le coordinateur du livre Biodiversity est également connu pour être le père de la sociobiologie, une théorie où le social tend à se réduire à sa dimension biologique et qui a été très discutée dans les années 70 et après. Cette théorie a notamment été critiquée à droite par les « créationnistes », qui lui reprochaient d'être purement matérialiste, et à sa gauche, pour son réductionnisme limitant la société et son fonctionnement à sa dimension animale. Paul Ehrlich est l'auteur d'un livre qui a eu un vif succès dans les années 70 « The population bomb ». Dans cet ouvrage que l'on pourrait qualifier de néo-malthusianiste, Ehrlich se montre très alarmiste sur l'accroissement démographique d'alors. Dans cette veine, Ehrlich a été longtemps président de la « zéro population growth » (croissance zéro de la population), une organisation vraiment inspirée par des positions néo-malthusiennes. Peter Raven, lui, a pris des positions sociopolitiques moins marquées mais il a été vivement critiqué pour ses prises de position en faveur de l'entreprise Monsanto, l'un des principaux financeurs du jardin botanique de Saint Louis Missouri dont il est président. D'ailleurs, il est intéressant de noter que ces trois personnes et d'autres membres de cette communauté ont pris des positions quasiment systématiquement en faveur des biotechnologies et des OGM, ce qui peut sembler en contradiction avec le souci de conservation de la biodiversité. Pourtant dans le contexte des années 80 et 90 (et encore largement maintenant) s'impose un raisonnement selon lequel la biodiversité sera la matière première d'une industrie biotechnologique (notamment dans les secteurs pharmaceutiques et agronomiques) en plein essor, industrie qui, en contrepartie de l'accès à cette biodiversité financera sa conservation. Ce que je veux noter à travers ce portrait ébauché des « bons pères de la biodiversité » c'est que ce type de conservationisme écologique issu d'une élite intellectuelle américaine qui a fait naître le concept de biodiversité est aussi teinté d'un certain conservationisme social, et est largement dans leurs termes compatibles avec l'économie de marché. Toute la dimension critique de l'écologie politique vis-à-vis du modèle de développement et du modèle capitaliste est évacuée par ce type d'argumentaire. Au contraire, dans son acte de naissance, la biodiversité est « par nature » compatible avec l'économie de marché.

II. La biodiversité : une idée globale

Bien que l'argumentaire que l'on vient de déconstruire soit dans un premier temps dominant, on doit compléter notre analyse pour comprendre pourquoi le terme de biodiversité va très vite s'imposer comme une nouvelle façon de parler de la nature : le concept de biodiversité est un concept global parce qu'il a une force intégratrice. On peut en effet se demander comment un concept en si peu de temps est arrivé à concurrencer, si ce n'est remplacer, l'idée et le mot même de nature qui était culturellement central. C'est que, selon André Micoud, la

biodiversité « combine une dimension intellectuelle, morale et sensible. », « c'est à la fois un concept, un précepte et un percept². »

Au niveau conceptuel, le terme « sonne » scientifique et on l'a vu, de nombreux chercheurs des sciences du vivant lui prête une certaine légitimité, même si les bases scientifiques du concept sont discutables comme l'avancait Raphaël Larrere. Le mérite principal du terme est de relier les différents niveaux du vivant, depuis le gène jusqu'à la biosphère, en passant par l'espèce et l'éco-système. Même si la relation entre ces différents niveaux de biodiversité est loin d'être évidente, le concept permet aux différentes communautés scientifiques des sciences du vivant de parler un langage commun.

Au niveau moral, la biodiversité est d'emblée connotée positivement. La biodiversité peut aussi fonctionner comme un « référent majeur », d'ordre moral, voire transcendantal, qui renvoie au caractère quasi sacré du vivant. La biodiversité est bonne en elle-même alors que la nature, plus ambivalente, peut être sauvage et cruelle. Etant bonne, elle doit être conservée, la dimension normative suivant logiquement la dimension morale. Différentes éthiques de l'environnement peuvent également s'y retrouver. On y retrouve aussi bien le caractère sacré du vivant (éthique biocentrée) que la valorisation de la biodiversité (éthique anthropocentrée et utilitariste).

Enfin, au niveau sensible, voir communicationnel, c'est une invention discursive impressionnante qui agit comme une figure rhétorique, un slogan, un signifiant permettant de faire toucher à tous « le fait même de la diversité de la vie » puisqu'elle combine l'unicité de la nature et de la biosphère avec nos aspirations actuelles au respect de la diversité. C'est ce qu'Edgard Morin appelle « l'unitas multiplex » où le tout et les parties sont intimement liées.

C'est donc probablement dans cette combinaison entre légitimité scientifique, force morale et efficacité sémantique, ainsi que dans sa capacité à articuler des réalités très différentes que l'idée de biodiversité puise son succès, succès consacrée au niveau institutionnelle à partir de la conférence de Rio en 1992 à travers l'adoption de la Convention sur la Diversité Biologique (CDB).

III. La CDB et le mythe de l'or vert

Il y aurait beaucoup de choses à dire sur la CDB mais je vais me centrer ici sur ce que j'appelle le mythe de l'or vert. Avant le colloque de Washington et la conférence de Rio, la conservation de la nature était perçue comme coûteuse d'un point de vue économique. Ce que va opérer le discours sur la biodiversité qui s'impose à Rio, c'est un renversement de cette idée en montrant qu'il est plus rationnel de conserver la biodiversité d'un point de vue économique que de la laisser se détruire. Comme on l'a vu, la biodiversité aurait une valeur économique pour divers secteurs industriels comme la pharmaceutique, l'agro, la cosmétique ou le secteur énergétique. Il ne faut pas oublier qu'entre 1986 et 1992, on est dans le contexte du développement des premières plantes transgéniques et des promesses

² Micoud, André. La biodiversité est-elle encore naturelle ? In *Ecologie et politique*, n° 30, 2005. pp. 17-25

mirobolantes des biotechnologies agricoles et du génie génétique. Ce contexte du boom des biotechnologies a influencé très fortement l'émergence de la notion de biodiversité. D'ailleurs c'est la diversité génétique et non la diversité spécifique qui est vraiment au cœur de la convention. Les ressources génétiques sont en effet absolument centrales dans la Convention sur la Diversité Biologique.

Le modèle de conservation qui est implicite dans cette convention est basé sur les activités de bioprospection c'est-à-dire de recherche de composés actifs ou de gènes d'utilité dans les ressources naturelles pour les mettre en valeur grâce aux biotechnologies. L'idée qu'il y a derrière, c'est que les pays riches en biodiversité, notamment au Sud, en échange de leurs propres ressources génétiques, vont recevoir des pays du Nord et des firmes industrielles de l'argent qui servira notamment à financer la conservation. Ce modèle de conservation représente un des schémas de base de la CDB. Or le modèle des contrats de bioprospection entre firmes privées et communautés locales, le tout régulé par les Etats Nations, est un modèle qui dans les faits est très peu opératoire. Il a cependant rencontré un certain écho parce qu'il cadrerait parfaitement avec le discours sur le développement durable et la gouvernance en associant différentes perspectives (économiques, sociales, environnementales) et en associant différents acteurs (communautés locales, Etats du Sud et du Nord, firmes privées). Dans les faits c'est un schéma très naïf qui ne correspond pas aux pratiques locales, scientifiques ou industrielles. En fait entre la recherche d'un composé actif et le développement d'un produit fini, il y a une chaîne d'acteurs extrêmement longue et complexe. On passe par différents types de transformations des substances naturelles, d'ajout de valeur à chaque étape de transformation et du coup ça ne peut pas être aussi simple que : « on va dans une forêt, on récupère un gène d'intérêt, on l'insère éventuellement dans un autre organisme et on a un produit fini et extrêmement rentable ».

La valeur économique de la biodiversité sous sa forme génétique ou autre est donc très relative. La base des négociations autour de la CDB repose sur des visions en décalage avec les réalités scientifiques, économiques ou locales, mais continue à cause de la persistance des croyances, car il est vraiment ancré dans les imaginaires que la biodiversité représente un or vert. Il y a pour moi un abus rhétorique plus ou moins conscient de la part de nombreux scientifiques et responsables politiques sur cette question de la valeur économique de la biodiversité. Beaucoup plus qu'un enjeu économique, la biodiversité représente un enjeu politique et symbolique très fort. Dans les négociations autour de la CDB depuis 1992, on peut également observer un effet d'inertie institutionnelle : on a commencé à négocier sur cette base faussée mais il faut tout de même continuer.

J'ai déconstruit un peu rapidement la valeur économique de la biodiversité mais il faut savoir que les firmes pharmaceutiques ne consacrent qu'une partie infime de leurs recherches et développements, moins de 1% souvent des budgets, à la recherche sur les composés naturels. Il y a d'autres méthodes de recherche et les exemples qui ont été présentés tout à l'heure, notamment celui de l'If et du taxostère, sont des « succes story » auxquelles il est fait sans cesse référence mais qui finalement sont très rares. Je ne dis pas que les composés naturels n'ont aucune valeur, c'est possible que la recherche pharmaceutique ou agro dépende de

modes et que, devant une certaine crise d'innovation, on revienne vers les composées naturelles, mais il y a un raccourci évident entre les composés naturels présents dans les plantes et le développement d'un médicament ou d'un quelconque produit industriel.

C'est pourtant sur cette base qu'on négocie depuis 18 ans dans les Conférences des Parties qui prolongent les négociations autour de la CDB. Par exemple on vient de négocier à Nagoya (fin 2010) un régime d'accès aux ressources naturelles et de partage des avantages qui a été célébré comme un grand succès de la diplomatie environnementale internationale. Le problème c'est que depuis 18 ans, à ma connaissance, aucun contrat de bioprospection n'a débouché sur le développement d'un médicament ni n'a représenté une impulsion majeure à la conservation de la biodiversité. C'est peut-être une question de temps car le développement d'un médicament est très long mais il est peut-être abusif de négocier un protocole international pour un marché de la biodiversité qui n'a une existence que très relative. Ce qui est étonnant, c'est que l'on continue à négocier sur une base qui à mon sens est complètement faussée.

Pour résumer, les promesses de la bioprospection ne sont pas tenues car le marché de la biodiversité n'a que très peu de réalité. Et si elles ne sont pas tenues au niveau économique, elles le sont encore moins au niveau de la conservation. Dans les faits la bioprospection n'est absolument pas un instrument de conservation ou au moins, elle est complètement marginale par rapport à d'autres dispositifs sociopolitiques comme les parcs ou les réserves qui sont beaucoup plus classiques. Ce que je voulais donc noter ici, c'est la concomitance entre l'apparition de cette thématique de la biodiversité comme or vert et le développement des biotechnologies, avec cette idée fondamentale de valeur économique de la biodiversité qui est sans cesse répéter alors qu'elle est souvent inopérante, voire contre-productive, puisqu'elle risque à termes de favoriser une certaine marchandisation de la biodiversité.

IV : La biodiversité comme enjeu géopolitique

Bien que les bases d'une partie des négociations internationales soit faussées, on peut parler d'une gouvernance internationale de la biodiversité car on arrive quand même à un certain consensus, à se mettre d'accord sur certains points, et notamment la nécessité d'une conservation classique et d'une conservation durable impliquant plus les populations humaines. La CDB (Convention sur la Diversité Biologique) a en effet réussi le tour de force d'avoir été signée par 157 pays et ratifiée par énormément de pays par la suite (à l'exception notable des Etats-Unis). Donc il y a bien quelques avancées réelles et des accords mondiaux ont pu représenter des avancées significatives comme ce fut le cas à Johannesburg en 2002 ou plus récemment à Nagoya fin 2010. Parmi les avancées concrètes, on notera par exemple la mise en place du fond mondial pour l'environnement (FEM en français ou GEF en Anglais) qui a aidé au financement de nombreux projets de conservation vers le sud. Ont également été fixés des objectifs ambitieux et de plus en plus précis pour créer des instruments de conservation in-situ (sur-place, comme les aires naturelles protégées) et ex-situ (notamment les banques de germoplasme ou les jardins botaniques). Les négociations dans le cadre de la CDB ont aussi permis la signature du protocole de Carthagène en 2000 et qui est un accord

international sur la biosécurité et la régulation des biotechnologies en général et plus particulièrement des OGM. Un dernier exemple de ces avancées est la mise en place actuelle de l'IPBES (Intergovernmental Science-policy Platform on Biodiversity and Ecosystem Services) une sorte d'équivalent du GIEC pour la biodiversité, c'est-à-dire un groupe d'experts internationaux chargés d'orienter les décisions politiques.

Malgré ces avancées, des points conflictuels demeurent, en premier lieu sur la question épineuse de la propriété du vivant. Très sommairement, qui est propriétaire de la biodiversité ? Est-ce que ce sont les Etats qui revendiquent la souveraineté sur la biodiversité ou plutôt les acteurs privés à travers les droits de propriété intellectuelle et les brevets sur le vivant ? Ou encore seraient-ce les acteurs locaux propriétaires des terres où se trouvent la biodiversité ? La CDB est très ambiguë sur ce point et cette ambiguïté de base se reflète dans les négociations. Il existe un conflit très net entre le régime de propriété CDB et le régime des droits de propriétés intellectuelles. D'autres conflits apparaissent également en fonction des thématiques ou des groupes de négociations. Ces derniers correspondent en gros plus ou moins aux grandes zones géographiques avec le groupe Europe, le groupe Amérique Latine, le groupe Afrique, le groupe Asie ou encore le groupe des pays insulaires, même si évidemment, ces alliances géographiques bougent d'un sujet à l'autre. Un élément qui montre également que la biodiversité reste un enjeu géopolitique et géoéconomique important est la non signature par les Etats Unis de la CDB et de tous ses dérivés.

IV. Le champ de la biodiversité

Au-delà des enjeux géopolitiques, il existe différentes conceptions concurrentes et contradictoires de la biodiversité. C'est ce qu'on peut appeler le champ social de la biodiversité. J'emprunte à Pierre Bourdieu la notion de champ mais c'est un anthropologue colombien qui travaille aux Etats-Unis, Arturo Escobar³, qui a montré dès la fin des années 90 que la biodiversité est un champ, au sens où différents acteurs, avec différentes visions, sont en concurrence et même en contradiction pour la définition des projets socio-environnementaux qu'il y a derrière la biodiversité. Sur la base de ses analyses, je propose ici une typologie qui, comme tout travail de classification, est largement discutable mais le but est d'essayer de montrer quelles sont les grandes positions autour de la biodiversité, avec les différents discours, les pratiques, les acteurs et le type d'éthique qui y sont attachés.

Donc il y aurait un premier idéal type de biodiversité que l'on pourrait qualifier de marchand ou commercial. Dans cette optique, la biodiversité est une ressource naturelle commercialement valorisable, selon une perspective utilitariste, instrumentale et économique. Les ressources naturelles exploitables, les ressources génétiques transformables par l'industrie biotechnologiques, les biocarburants, l'éco-tourisme de luxe cherchant à valoriser la valeur

³ Escobar, Arturo. Whose knowledge, whose nature ? Biodiversity, Conservation, and the Political Ecology of Social Movements. In *Journal of Political Ecology*, vol. 5, 1998. 30p.

esthétique de la biodiversité ou encore la mobilisation dans la publicité et la communication d'entreprise de la biodiversité - ce qu'on appelle souvent le « greening » des entreprises où la biodiversité est réduite à un argument de vente - sont autant d'exemples différents de cette approche marchande de la biodiversité. Largement présente dans le secteur privé, mais aussi dans les discours des scientifiques ou des Etats-Nations, ce type de biodiversité se caractérise en premier lieu par sa valeur économique et correspond à une éthique clairement anthropocentrée où la biodiversité est définie par rapport à son utilité pour l'homme. Plus récemment, l'idée de Paiement pour Service Environnementaux (PSE) tend à s'imposer : on passe alors d'une biodiversité-ressource à une biodiversité-service dont on doit évaluer la valeur afin de mieux la conserver, poursuivant par là la logique de marchandisation du vivant.

Un deuxième type de projet de biodiversité serait la biodiversité nationaliste ou technonationaliste. Dans cette perspective, la biodiversité est une ressource nationale qu'il faut conserver et valoriser et elle s'inscrit dans la lignée du principe de souveraineté sur les ressources naturelles. La biodiversité nationaliste s'articule souvent avec une perspective clairement gestionnaire et technocratique qui se traduit par la mise en place de législations et d'institutions en faveur de l'étude, de la conservation et de la mise en valeur de la biodiversité. Cette vision est notamment celle des gouvernements des pays du Sud dit « mégas divers⁴ » qui concentrent une part importante de la biodiversité mondiale. Le Brésil, le Mexique ou encore l'Inde tiennent ce type de discours nationaliste et souverainiste où la biodiversité est définie comme une richesse nationale qui doit être protégée. Pourtant, dans les faits ce cartel de la biodiversité ne pèse pas vraiment dans les négociations internationales car les différents pays qui le composent préfèrent rester sur des divisions géographique plus que sur la défense des intérêts communs. Ces positions internationales se traduisent plus ou moins au niveau national avec la mise en place d'institution technique sensée produire de l'expertise scientifique sur laquelle peuvent s'appuyer les décideurs politiques. Au Mexique, sur le modèle de l'INBIO au Costa-Rica, a ainsi été créée la CONABIO (Comision Nacional para el conocimiento y uso de la biodiversidad) qui est la commission nationale sur la biodiversité qui promeut l'étude, la conservation et la mise en valeur de la biodiversité. Au Brésil, c'est l'IBAMA (Institut brésilien de l'environnement et des ressources naturelles renouvelables) et le CGEN (Conseil de Gestion du Patrimoine Génétique) qui gèrent les questions d'accès aux ressources génétiques. En France, on peut penser que la FRB, la Fondation pour la Recherche sur la Biodiversité, qui vient d'être créé s'inscrit dans cette même perspective d'étude et de conservation de la biodiversité.

On trouve ensuite une idée de la biodiversité qu'on peut appeler conversationniste où il faut conserver la biodiversité in situ et ex situ pour sa valeur intrinsèque. Cette approche correspond à une perspective naturaliste influencée par l'écologie scientifique. Elle est essentiellement préoccupée par la conservation des espèces et des espaces jusqu'à la

⁴ Ce groupe a été fondé suite à la réunion de Cancun en février 2002. Il réunissait à l'origine le Mexique, le Brésil, la Chine, la Colombie, le Costa Rica, l'Equateur, l'Inde, l'Indonésie, le Kenya, l'Afrique du Sud et le Venezuela. Le Congo, la Bolivie, la Malaisie, Madagascar le Pérou et les Philippines sont venus compléter ce groupe.

promotion même, pour certaines ONG de réserves privées. Les ONG internationales qui correspondent à ce profil sont le WWF, Conservation Internationale ou encore The Nature Conservancy qui ne sont pas très connus ici mais qui sont très influentes au niveau mondial dans la promotion des aires naturelles protégées. Des institutions internationales type UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature) s'inscrivent aussi dans cette perspective. La question récurrente au sein de ce groupe est celle de la place de l'homme dans les dispositifs de conservation. L'homme est souvent perçu comme un perturbateur et même si on essaie de faire rentrer les discours de participation au développement durable, l'éthique bio-centrée à la base de cette vision renvoie toujours à une certaine réticence par rapport à la présence des humains, à une nostalgie pour la biodiversité sauvage, « pure ».

Enfin il existe une version socio-politique et militante de la biodiversité qu'on peut subdiviser entre la position des pragmatiques et celle des radicaux. La perspective pragmatique est celle selon laquelle on doit établir des modes de gestion concrète de la biodiversité pour assurer une forme de développement durable et une forme de cohabitation. Elle est souvent basée sur la mise en place de projets de développement local où la conservation de la biodiversité est incluse dans une perspective plus large de développement. Elle renvoie essentiellement à des positions de certaines communautés locales ou à des ONG de développement qui opèrent un travail de long terme avec les acteurs locaux à travers des projets de foresterie communautaire, d'agriculture organique, d'éco-tourisme ou de promotion de types de production agricole plus en accord avec les milieux naturels. Je l'appelle pragmatique car elle est plus pratique et accepte de façon plus pragmatique des alliances avec des acteurs gouvernementaux ou privés. Dans une version plus radicale, militante et politique de la biodiversité, cette dernière est essentiellement mobilisée comme un argument critique contre le modèle de développement capitaliste et la tendance à l'homogénéisation. La diversité est opposée à l'homogénéisation ; c'est une biodiversité résistance ; une biodiversité d'opposition. Les ONG proches de l'écologie politique représentent assez bien cette conception : Greenpeace, les Amis de la Terre, ETC Group ou GRAIN. C'est aussi une position souvent défendue par certains intellectuels, par des mouvements indigènes ou encore des syndicats paysans (notamment ceux appartenant à la Via Campesina). La biodiversité sociale, qu'elle soit pragmatique ou plus militante, correspond à ce que les Larrère appelle une éthique éco-centrée.

Toutes ces conceptions différentes de la biodiversité, avec leurs acteurs, leurs pratiques et leurs éthiques propres, ne sont évidemment pas strictement exclusives l'une de l'autre et se combinent bien souvent. Pour revenir sur l'exemple des bons pères de la biodiversité, on était face au cas où des scientifiques aux positions essentiellement conservationnistes peuvent développer des arguments economiciste dans la perspective de voir financer leur activité scientifique et politique de conservation, ceci alors que les éthiques bio-centrée et anthropo-centrée semblent à priori contradictoire. Le champ de la biodiversité est très fluctuant et les positions des acteurs sont donc loin d'être définitivement déterminées et univoques.

V. Vers la diversité bio-culturelle ?

A partir de 1988 et la conférence organisée à Belem au Brésil par une autre communauté scientifique, celle des ethno-botanistes, un lien a été établi entre la diversité biologique et la diversité culturelle, notamment celle que représente les populations indigènes du continent. On peut dès lors se demander si au discours de la biodiversité ne viendrait pas se superposer, voir se substituer celui de la diversité bio-culturelle.

Un exemple caractéristique de la diversité bio-culturelle est celui du maïs au Mexique. Le maïs n'existe pas à l'état sauvage, c'est une « invention humaine » issue d'un processus de coévolution qui a duré sur plus de 5 000 ans. On peut donc considérer que les mexicains ont créé le maïs d'une certaine manière. Les paysans mexicains à partir du teosintle, le parent sauvage du maïs, et de la sélection paysanne basée sur l'échange des semences, ont créé à peu près 80 races adaptées aux très différents agro-écosystèmes du pays. Cette agro-biodiversité est encore très vivante puisque 80% des surfaces cultivées en maïs le sont encore avec des variétés locales au Mexique, ce qui n'est absolument pas le cas en France ou dans les pays industrialisés où le maïs est cultivé avec des variétés hybrides modernes. La biodiversité du maïs mexicain est directement liée à des pratiques culturelles, paysannes, mais également culinaires. Les pratiques culinaires influencent l'agro-biodiversité car on produit telle ou telle variété pour tel ou tel plat. On peut donc également dire que le maïs a créé les mexicains puisqu'il représente non seulement la base de leur alimentation mais également le cœur de nombreux rituels ou mythes indigènes. Aujourd'hui il existe différents mouvements civils, mais aussi des politiques publiques, pour défendre ce patrimoine que représente la diversité bio-culturelle du maïs.

Au niveau continentale de l'Amérique Latine, les mouvements indigènes s'approprient également l'idée de diversité bio-culturelle à travers les références propres comme l'Abya Yala, termes des indiens Kuna du Panama qui veut dire « une terre florissante pleine de vie » et qui désigne désormais l'Amérique Indigène, ou encore la Pacha Mama (la terre mère) dans les Andes. Ces idées se retrouvent désormais reconnue dans certaines Constitutions. La Constitution équatorienne célèbre « la nature, la Pacha Mama » et décide de construire « une nouvelle forme de coexistence citoyenne, dans la diversité et en harmonie avec la nature, pour atteindre le bien vivre, le Sumak Kawsay » des indiens Quichuas. Dans une veine plus poétique, la toute récente Constitution bolivienne débute en ces termes : « Dans des temps immémoriaux des montagnes se sont levées, des fleuves se sont déplacés, des lacs se sont formés. Notre Amazonie, notre Chaco, notre Altiplano et nos plaines et vallées se sont couvertes de verdure et de fleurs. Nous avons peuplés cette Mère Nature sacrée avec des visages différents et nous avons alors compris la pluralité de toutes les choses et notre diversité d'êtres et de cultures ».

Ce qui est intéressant ici, c'est que cette diversité bio-culturelle reformulée est présentée comme une alternative de développements basés sur l'harmonie entre les populations et la nature. Cette utopie d'une harmonie, d'une bonne entente, d'un équilibre entre diversité culturelle et biologique nous amène inévitablement à nous questionner dans notre propre rapport à l'environnement tout en étant conscient des raccourcis et de la dimension

fantasmagorique d'une harmonie systématique qu'entreprendrait les indiens avec leur environnement.

Conclusion :

La biodiversité nous a emmené dans un parcours sinueux depuis un colloque scientifique organisé à Washington jusqu'aux champs de maïs mexicain, en passant par les arènes des négociations internationales et les stratégies marketing des firmes privées. J'espère donc vous avoir montré que la biodiversité est loin d'être uniquement une question environnementale : c'est une question également sociale, culturelle, politique et économique. Derrière le consensus apparent en ce qui concerne sa nécessaire conservation, il existe des visions très différentes du rapport entre l'homme et son environnement. Ceci implique des choix politiques et même de civilisation qui seront plus ou moins contraignants et plus ou moins efficaces.